

Placé en détention dans un monastère

Author : Rédaction RC

Categories : [Brèves](#)

Date : 4 mars 2016

Non il ne s'agit pas de l'abbé Benoît dont la [tribune parue sur ce site](#) avait entraîné l'isolement en monastère, mais tout simplement du meurtrier d'un braqueur introduit chez lui.

Menacé en détention par des membres de la communauté des gens du voyage, le sexagénaire était jusqu'alors placé à l'isolement pour assurer sa sécurité. S'il n'a pas été "*menacé directement*", selon son avocate, il vivait sa détention dans un "*climat lourd*". L'homme a été mis en examen pour le meurtre par arme à feu d'un jeune homme de 19 ans, issu de la communauté des gens du voyage, qu'il avait surpris dans la cour de sa maison, à Joué-sur-Erdre (Loire-Atlantique), dans la nuit du 9 août 2014.

En attendant son procès, prévu début 2017 à Nantes, l'homme de 61 ans avait demandé à être placé sous contrôle judiciaire dans ce monastère. Catholique pratiquant, il avait indiqué qu'il souhaitait y prier et y travailler. "*Le travail me manque*", avait-il déclaré lors de l'audience. "*J'ai besoin d'être dans un endroit paisible*".

Lire la suite sur [Radio Notre Dame](#)